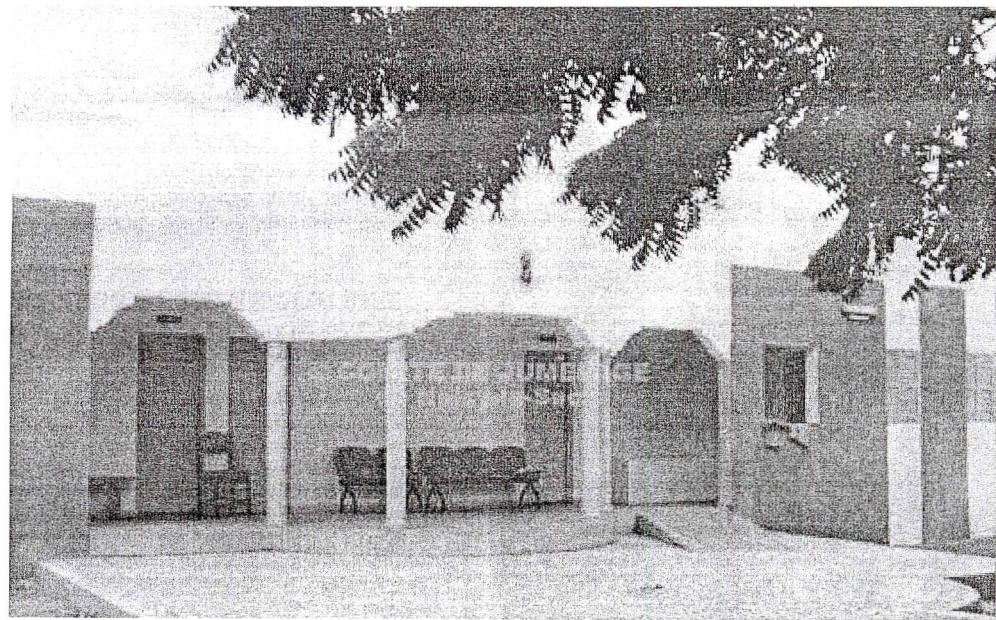


MAURITANIE/UE

# L'argent est là mais les idées manquent

*La Mauritanie n'est pas parvenue à absorber les ressources financières disponibles, reliquat du 9ème FED qui court depuis 2007 et qui doit s'achever en 2011 ! Le fait n'est pas nouveau. Il vient d'être soulevé, encore une fois, par l'Union européenne qui a constaté qu'il expose le pays à des " pénalités " pouvant le priver des ressources du 10ème FED...*

Page 3



# L'argent est là mais les idées manquent

*La Mauritanie n'est pas parvenue à absorber les ressources financières disponibles, reliquat du 9ème FED qui court depuis 2007 et qui doit s'achever en 2011 ! Le fait n'est pas nouveau. Il vient d'être soulevé, encore une fois, par l'Union européenne qui a constaté qu'il expose le pays à des " pénalités " pouvant le priver des ressources du 10ème FED...*

Il est curieux d'apprendre que trop d'argent risque de tuer le développement. L'idée que l'Union européenne conditionne le décaissement de ses financements futurs en Mauritanie à l'absorption efficiente des montants alloués dans le cadre d'accords antérieurs, n'est pas mauvaise en soi. Elle permet aux bénéficiaires d'une telle aide de constater de visu que quelque chose a été fait puisque les requêtes sont, généralement, formulées en leur nom. Même quand il s'agit de financements destinés au renforcement de la décentralisation, la tutelle a toujours son mot à dire.

L'Etat central centralise tout. C'est lui qui demande, qui conçoit, reçoit, gère (distribue) et répond de tout manquement dans la réalisation du programme. La Banque mondiale prête, certes à taux concessionnel, mais exige d'être remboursée. L'Union européenne a, elle, un autre impératif : ses donations doivent se traduire sur le terrain par du concret. C'est cette exigence de principe qui risque de fausser les calculs des autorités de Nouakchott qui préparent activement la rencontre de Bruxelles. On voudrait bien que les ressources disponibles au titre du 10ème FED (Fonds européen de développement) soient recapitalisées pour servir les projets de développement lancés par le nouveau pouvoir mais il y a un hic : 28 millions d'euros du 9ème FED n'ont pas été absorbés alors qu'ils sont à notre disposition depuis 2007. Les mauvaises langues diront que c'est la faute au coup d'Etat du 6 août 2008 et à " son après " (la Rectification), tous ayant perturbé le cours normal des choses, à savoir les engagements du Club de Paris à doter la Mauritanie de plus de 2 milliards de dollars US. C'est ce casse-tête qui troublerait aujourd'hui le sommeil du ministre des Affaires économiques Sidi Ould Tah et de ses principaux collaborateurs. Ces maudits 28 millions d'euros doivent être " brûlés " mais le problème c'est aussi que l'UE est trop regardante sur la manière. Tout projet doit reposer sur du solide et cette exigence, c'est connu, ce n'est pas le fort des Mauritanais. On cherche à tricher mais ça ne passe pas.

On dirait même que le fait que l'UE ait alerté les autorités mauritaniennes, dans une lettre envoyée le 25 février 2010 et reçue par le gouvernement le 3 mars, sur les risques encourus par rapport au 10ème FED ne préoccupe nullement un gouvernement passé maître dans l'art de louvoyer. Cette attitude concernant le principal bailleur de fonds de la Mauritanie ne saurait pourtant être dictée par la prise de langue avec d'autres partenaires comme l'Iran, la Libye et la Chine. D'ailleurs, le fait que le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), le Français Dominique Strauss-Kahn, ait proposé, dans une nouvelle approche, d'aider les Etats africains, à mieux négocier les accords de coopération avec le pays de Mao est révélateur de l'encombrement qui pourrait bien justifier des choses en Mauritanie. La Chine populaire est engagée sur tous les fronts en Mauritanie, à tel point que les autres ne semblent plus avoir de la place. Et c'est justement pour cela que les entreprises

nationales, qui fonctionnent en partie grâce aux financements européens, risquent de mettre la clef sous le paillason.

## Partenaires particuliers

Il est vrai que la Chine a le mérite de travailler vite et bien et la " qualité " d'être très peu regardante sur les considérations de droit de l'homme et de démocratie, mais comme défaut majeur, elle a celui de ne pas associer les entreprises nationales aux grands marchés qui l'Etat mauritanien lui accorde depuis plusieurs décennies. Une situation qui risque de durer encore longtemps, la Chine ne faisant rien pour le transfert de technologie et la Mauritanie s'adaptant très bien à la règle non écrite d'accorder tous ces travaux d'infrastructures à ce pays dont la doctrine, en matière d'affaires, est très critiquée par l'Occident.

La question est de savoir ce que fera la Mauritanie pour ne pas contrarier les précieux amis européens. Par rapport à des pays comme la Chine, l'Iran ou la Libye mais aussi aux institutions de financements internationaux (FMI et Banque mondiale), le minimum qu'ils demandent aux gouvernements aidés c'est d'avoir de la suite dans les idées. Tout programme de développement doit pouvoir être défendu pour justifier les décaissements de financements dont il faut rendre compte aux contribuables dans la communauté des 27. C'est sous cet angle que la prochaine conférence des donateurs de la Mauritanie qui se réunira à Bruxelles doit être vue.

## Ce que dit la lettre de l'UE

La lettre adressée par le chef de la délégation de l'Union européenne, à Nouakchott, Georg Gerstenlauer, le 25 février 2010, à Sidi Ould Tah, Ministre des Affaires Economiques et du Développement, Ordonnateur National du FED, est accablante pour un département censé devoir planifier et gérer les financements destinés aux projets de développement.

C'est suite à la reprise de la coopération entre l'UE et la Mauritanie que le ministre aurait fait des " propositions de réaménagement du PIN 10ème FED) allant dans le sens de la modification de certains montants et la programmation d'un financement d'une route supplémentaire.

La lettre rappelle que la " décision du Conseil des Ministres de l'Union Européenne du 25 janvier 2009 permet la reprise totale de la coopération et ouvre la possibilité de conduire une revue de la stratégie pays et du Programme Indicatif National du 10ème FED conformément aux procédures établies par l'Accord de Cotonou I " mais souligne également que la revue n'a pas pu être menée en 2009, vu l'application systématiques des mesures appropriées de l'Art 96 de ce même accord. Comme préalable à tout démarche, le chef de la Mission propose une revue opérationnelle de la coopération sur la base d'un Rapport Annuel Conjoint couvrant la période 2008-2009 destinée à

servir de " base d'analyse de la situation du pays, de la situation de la mise en oeuvre de la coopération, et des propositions opérationnelles pour la révision du PIN. "

Mais le temps joue contre le gouvernement puisque " de nouveaux engagements de gouvernance (permettant) d'initier ce processus de révision (...) sont à présenter avant fin mars 2010, conformément à la Déclaration d'Intention signée en décembre 2009 par le Premier Ministre et le Directeur Général pour le Développement de la Commission Européenne. C'est seulement que l'on peut envisager la revue à mi-parcours 10ème FED qui se base sur l'analyse de la performance de l'exécution du FED et des besoins du pays.

Les propositions du ministre des Affaires économiques doivent donc tenir compte de ces deux impératifs et présenter une argumentation à toute épreuve pour convaincre. La lettre note qu'on ne lui interdit pas de proposer des avenants (pour absorber le montant des 28 millions d'euros) mais qu'ils " ne pourront être considérés que dans le contexte de projets bénéficiant d'une politique sectorielle définie et d'un calendrier de mise en oeuvre crédible. " Et c'est loin d'être le cas avec le programme PERICLES d'un montant de 7.500.000 € qui a été signé en 2007

et que le responsable de l'UE cite en exemple. La date d'expiration est actuellement fixée au 20/09/2010 et seuls 172.383 € ont été payés. Sans une action déterminée, la Mauritanie pourrait perdre plus de € 7.000.000 à l'issue de la D+3 et surtout " mettre en péril l'appui à la décentralisation et au développement local prévus sur le 10ème FED (20.000.000 €). " Et la lettre réponse du représentant de l'UE à Nouakchott de préciser que ce " retard de mise en oeuvre n'est pas isolé puisque les projets de la réforme des transports (2,2M€) et l'appui aux Médias (1,5M€) n'ont que peu ou pas encore démarré, malgré la date limite de contractualisation qui est fixée au 31/10/2010. " Ensemble ces projets représentent 3.700.000 € avec des suites envisagées sur le 10ème FED. Le pire dans tout cela, c'est que le retard pris dans la mise en oeuvre de la réforme des transports pourrait être défavorable pour la continuité de l'investissement FED dans le secteur des infrastructures routières. Et c'est cela peut-être le risque majeur que nous fait courir la fainéantise des responsables de nos projets de développement.

Sneiba Mohamed